

Chers Parents,

Veillez trouver, pages suivantes, l'information relative au carnaval prévu le **mardi 13 février 2018**.

Merci d'en prendre connaissance.

Cordialement



Marie-Agnès PELLERANO
Chef d'Établissement 1^{er} degré



Thème : Les quatre éléments



Attention pas d'arme ni accessoire dangereux, tenue descente obligatoire.

→ Journée sans cartable et sans coup de pouce.

Déguisements :

Afin que le spectacle soit réussi, merci de bien vouloir respecter le code couleur indiqué ci-dessous pour la tenue de vos enfants.

- **PS-MS** : rouge – orange - jaune
- **GS-CP** : marron – vert – ocre - beige
- **CE1-CE2** : nuances de bleu – violet - argent
- **CM1-CM2** : blanc – noir - gris - argent

MATIN

Nous réceptionnons vos gâteaux, crêpes, beignets, oreillettes, boissons, gobelets pour le goûter de l'après-midi. Merci de disposer vos préparations tranchées dans des assiettes ou des plats **jetables**.
Merci d'avance pour votre participation !

Maternelle : dans la salle de motricité

Elémentaire : à l'accueil

APRES-MIDI

Maternelle - Élémentaire

13h45 : Accueil des élèves externes déguisés par l'entrée principale.

Les enfants se rendent directement dans leur classe respective.

Les élèves demi-pensionnaires sont pris en charge par leur enseignante et doivent amener leur déguisement dès le matin dans un sac marqué à leur nom. Ils se préparent en classe.

14h00-14h15 : Ouverture des portes pour les parents (entrée principale) et installation sur la cour des Tilleuls. Merci de respecter les emplacements délimités réservés aux parents derrière les rubans.



ATTENTION ! en raison du plan Vigipirate aucun adulte ne pourra rentrer après 14h15.

Chaque famille devra obligatoirement arriver et entrer ensemble pour que nous puissions procéder au contrôle.

14h15-14h45 : Défilé festif des enfants par classe.



14h45-15h15 : Temps de photos et de partage avec les familles

A la fin du défilé, les élèves de maternelle et leurs parents rejoignent la cour des maternelles avec leur enseignante pour le temps de photos et de partage.

Les élèves de primaire resteront sur la cour avec leur famille.

15h15-15h30 : Départ des familles.

15h30-16h30 : Temps de danse et goûter pour les élèves.

16h30 : Sortie des élèves (comme d'habitude, pas de sortie anticipée).

TALON REPONSE A IMPRIMER (si besoin)

Pour les élèves inscrits habituellement à la cantine et ne désirant pas déjeuner à l'école ce jour-là, le coupon ci-dessous est à remplir et à remettre à l'enseignante **au plus tard**

Mardi 06 février 2018.

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE MARDI 13 FEVRIER 2018

Mr ou Mme _____ autorise mon enfant

_____ en classe de _____ inscrit

habituellement le mardi à la cantine à quitter exceptionnellement l'école

le **Mardi 13 février 2018** à 11h30 afin de se préparer au carnaval en famille.

(Cette absence occasionnelle au service de cantine ne donne pas droit à un avoir)

Marseille, le _____

Signature des parents